

## Conseil du 24 mai 2023

1. Le conseil municipal décide de signer une convention de portage foncier avec l'EPF Auvergne pour l'acquisition de la menuiserie annexe au gîte communal.
2. Travaux au gîte communal : Un avenant de 3 380 € est accepté pour le lot menuiserie du gîte pour la réalisation de deux portes en bois (entrée de la cour et entrée du jardin) et pour la réalisation d'un placard.
3. Fête de la Saint-Pierre : elle aura lieu le dimanche 02 juillet 2023 sur le stade. Le tracé des randonnées est fait. Une exposition « 100 ans d'école » sera ouverte à la salle polyvalente le samedi 1<sup>er</sup> juillet et le dimanche 2, de 10 heures à midi et de 14 heures à 18 heures. Les calèches seront également de la fête.
4. Un désherbeur à air chaud pulsé est commandé pour 2990 € HT.
5. Le vernissage pour l'exposition sur les 100 ans de l'école se fera le vendredi 30 juin 2023. L'exposition aura lieu le samedi et le dimanche (1<sup>er</sup> et 2 juillet 2023).
6. Les calèches seront présentes pour la fête de la Saint-Pierre, le comité des fêtes prévoit sa buvette ainsi que des frites. La musique est assurée par le groupe « Les Grossistes », par l'intermédiaire d'Hervé Mignot.
7. Une décision modificative est nécessaire pour ajuster le montant de la reprise du résultat de fonctionnement à celui prévu dans la délibération d'affectation du résultat (0.06 €), ainsi que pour alimenter le programme 2302 « Matériel atelier » de 780 € afin de pouvoir acheter le désherbeur thermique à air pulsé pour 3588 € TTC.